

RÉ-OUVERTURE DES SENTIERS AU PARC RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE GENTILLY

C'est avec joie et enthousiasme que le Parc régional de la rivière Gentilly est fier d'annoncer la réouverture partielle et progressive de certaines de ses activités, ce vendredi 22 mai 2020.

Ste-Marie-de-Blandford, 19 mai 2020. En effet, c'est à compter de ce vendredi 22 mai 2020 dès 9h00, que les adeptes de nature pourront renouer avec le plein air. Les activités journalières, soit la randonnée pédestre, le vélo et la pêche, seront les premières activités offertes par le Parc jusqu'à nouvel ordre, et ce, avec leur propre équipement. Le Grand Tronc (secteur Sainte-Gertrude) et le sentier de La Tourbière (secteur Sainte-Marie-de-Blandford) seront, pour leur part, libre d'accès à tous. La boutique de location ainsi que les chalets, prêt-à-camper et les terrains de camping ne seront disponibles que lorsque la santé publique le permettra.

L'autonomie des visiteurs sera encouragée notamment en insistant sur l'importance d'apporter leurs effets personnels tels que chasse moustique, crème solaire, nappes de pique-nique, gel désinfectant, masques et gants. Une responsabilisation de chacun sera présumée quant au respect des consignes de santé publique toujours en vigueur, dont celles d'éviter les regroupements et d'observer la distanciation de 2 mètres. L'accès aux territoires est un privilège qui s'accompagne de certaines obligations envers le bien commun.

L'équipe du Parc ainsi que ses bénévoles s'affairent, depuis des semaines, à tout mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité de ses clients ainsi qu'à ses employés. La clientèle est donc invitée à prendre connaissance du *guide de l'utilisateur consciencieux* et le *code de conduite du Parc* (disponibles sur les médias sociaux et le site web).

La collaboration et la compréhension de la clientèle sera donc de mise.

Nous vivons tous une situation particulière et c'est le moment ou jamais de se serrer les coudes tous ensemble.

- La direction du Parc régional de la rivière Gentilly